

Arrêté n°AA-2026-07 du 1er septembre 2026
Portant abrogation de délégation de signature de Catherine GARDIN

Le Directeur de l'ISAE-ENSMA

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu le décret n° 2016-1782 du 19 décembre 2016 relatif à l'Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers et notamment son article 4 ;
- Vu les statuts de l'ISAE-ENSMA ;
- Vu l'arrêté n°AA-2022-30 du 26 septembre 2022 portant nomination de Catherine GARDIN en qualité de directrice des études ;
- Vu l'arrêté n°AA-2022-31 du 10 octobre 2022 portant délégation de signature de Catherine GARDIN ;
- Vu la cessation de fonction de Catherine GARDIN pour départ en retraite au 1^{er} septembre 2026 ;

Arrête

Article 1

L'arrêté n° AA-2022-31 du 10 octobre 2022 portant délégation de signature de Catherine GARDIN est abrogé à compter du 1^{er} septembre 2026.

Article 2

Le directeur général des services et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'ISAE-ENSMA.

Fait à Chasseneuil-du- Poitou, le 1er septembre 2026, en deux exemplaires originaux.

Le Directeur
Majdi KHOUDEIR



*Transmis à Monsieur le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Recteur de l'Académie de Bordeaux,
Chancelier des Universités, le*

01 SEP. 2026